

Résolution du 1^{er} décembre 2021 de Mmes et MM. Maxime Provini, Rémy Burri, Alia Meyer, Patricia Richard, Alain de Kalbermatten, Kevin Schmid, Alain Miserez, Daniel Sormanni et Vincent Schaller: «Pour doter le Conseil municipal des outils nécessaires à l'élaboration d'une politique budgétaire adéquate».

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- que chaque année, il est difficile d'étudier le budget correctement;
- que cette difficulté émane principalement du fait que nous n'avons pas à disposition les comptes intermédiaires de l'année en cours lors de l'étude du budget;
- que la Ville de Genève possède les ressources informatiques adéquates, notamment à travers son logiciel SAP, pour lequel il a été voté un crédit de plus de 6 millions de francs en 2021;
- que nous disposons de trois mois pour étudier et amender le budget soumis par le Conseil administratif;
- qu'une administration de la taille de la Ville de Genève se doit d'avoir des chiffres clairs et précis à disposition en tout temps;
- qu'afin de prévoir un budget adéquat et respectueux des deniers publics, il convient d'avoir les comptes intermédiaires de l'année en cours à disposition lors de l'étude de ce dernier;
- que toute grande entreprise de la taille de l'administration de la Ville de Genève est capable de présenter des comptes intermédiaires;
- qu'il est de notre devoir d'étudier et de prévoir le budget de la Ville de Genève avec le plus d'informations possible,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de présenter dès 2022 un bilan et un compte de résultats intermédiaires au 30 juin de l'année en cours en comparaison du budget annuel, qu'il intégrera au projet de budget de l'année suivante sur la présentation fin août ou début septembre au plus tard.